

Séance du 19 décembre 2023

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	19	16

Date de la Convocation 13 décembre 2023
--

Date d’Affichage  
13 décembre 2023

Le 20 novembre 2023, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

**Présents :** Coralie ADNOT, Mohamed BENAHMED, Elisabeth BENARD, Karine BOCQUET, Etienne DHUICQ, Juan GARCIA RODRIGUEZ, Nelly GRIFFON, Christine GUIMAREY, Marie-claude HIMMESOETE, Valérie JACQUINOT, Régis NOIZET, Jean-Pierre SCHANG, Dominique THUAULT, Sébastien VERDRU

**Absents :** Bernard CREPIN, Céline FAGOT, Ludovic VAN WAESBERGE,

**Absents représentés :** Claudine ZUBER pouvoir à Régis NOIZET, Claudette BOUCHÉ pouvoir à Dominique THUAULT

Secrétaire de séance : Coralie ADNOT

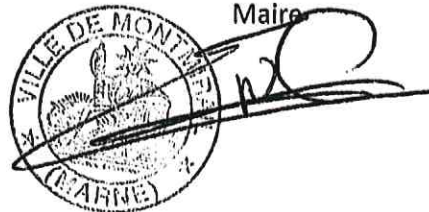
Objet de la délibération

**No 2023-100130**  
**Affaires générales**  
**Motion pour le remplacement des**  
**professeurs au collège de la Brie**  
**Champenoise**

Vu l’article L2121-29 du code général des collectivités territoriales,  
Considérant la situation actuelle au collège de la Brie Champenoise par rapport au non remplacement de professeurs,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l’unanimité :  
-demande la mise en place de solutions pérennes par l’Education Nationale pour que les remplacements des professeurs au collège de la Brie Champenoise soient effectués immédiatement et systématiquement pour chaque professeur absent et d’autant plus lorsque l’absence est de longue durée  
-précise que cette motion sera transmise à Monsieur le Ministre de l’Education Nationale, à Monsieur Le Député et à la direction des services départementaux de l’Education Nationale de La Marne

Etienne DHUICQ  
Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20231219-2023-100130-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2023

Le Maire

